

## Assemblée Générale du 4 juin 2024

### Rapport moral du Président

Chers délégués, chers partenaires, mesdames et messieurs,

Je suis très heureux de vous présenter au nom du Conseil d'Administration le rapport moral de la MSA Marne Ardennes Meuse marqué encore par de nombreux événements qui ont mis à l'épreuve notre résilience et notre capacité d'adaptation.

Dès l'automne dernier la profession agricole s'est mobilisée pour exprimer son malaise et son mécontentement sur plusieurs sujets cruciaux : faiblesse des revenus, excès de normes, de réglementation en tout genre parfois contradictoire, manque de considération et de reconnaissance.... Certaines manifestations ont dégénéré dans la violence comme l'incendie de la MSA de Narbonne. Pascal Cormery, président à l'époque de la CCMSA, avait condamné fermement ce geste, bien que comprenant la colère des agriculteurs. J'ai exprimé le soutien de notre MSA auprès de la MSA Grand Sud. Ces manifestations ont mis en lumière les défis complexes auxquels est confronté le secteur agricole français.

Rappelons que la mission des élus et des collaborateurs de la MSA est d'accompagner et soutenir au quotidien les salariés et les exploitants du monde agricole.

Dans le prolongement de cette crise, Nous avons renforcé nos dispositifs de soutien financier et moral pour les exploitants en difficulté. Des aides d'urgence ont été distribuées et nous avons intensifié notre présence sur le terrain pour être présents aux côtés des agriculteurs.

Permettez-moi de prendre un moment pour aborder un sujet de plus en plus préoccupant : le mal-être en agriculture. Avec la feuille de route pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des salariés et des agriculteurs en difficulté, trois plans d'actions départementaux ont été établis. Ainsi 63 situations difficiles ont été prises en charge en 2023 en Marne Ardennes Meuse. Dans la continuité de son dispositif de

lutte contre le suicide en milieu agricole, nous MSA avons déjà formées 80 « Sentinelles ». Ces personnes, anonymes et bénévoles, vivent en milieu rural et sont en contact avec le monde agricole. Elles sont formées au repérage, à l'écoute de situations d'agriculteurs ou de salariés agricoles en difficulté. D'ailleurs ce matin quelques sentinelles sont parmi nos délégués.

D'autres formations auront lieu, si des personnes sont intéressées, je les invite à se faire connaître après notre AG. Notons également que des agents MSA ont été sensibilisés sur ce sujet de la prévention.

Je voulais également revenir sur une action qui s'inscrit dans la déclinaison du plan interministériel. Nous avons organisé avec l'ADASEA de la Marne une table ronde sur la prévention du mal-être agricole lors de la Foire de Châlons-en-Champagne. Pour débattre sur le sujet, nous avons convié entre autres Olivier DAMAISIN, coordinateur national de ce plan interministériel. Tout cela pour vous dire que ce dispositif fait partie de nos priorités. Nous continuerons à travailler sans relâche pour que chaque agriculteur, chaque salarié puisse bénéficier du soutien dont il a besoin, et pour que le monde agricole demeure un lieu de vie et de travail épanouissant.

Les crises récentes ont conduit la MSA et ses élus à encore plus de présence auprès des adhérents sur différents volets : aides individuelles, prises en charge de cotisations, soutien psychologique, actions de solidarité... Présence également auprès des pouvoirs publics notamment sur des sujets nationaux que nous portons en collaboration avec nos partenaires. Je pense par exemple à la Loi d'Orientation Agricole, à la retraite des agriculteurs calculée sur les 25 meilleurs années, mais je laisse Ludovic Martin et Philippe Moinard revenir sur ces sujets d'actualités.

Puisque nous sommes sur la retraite je voulais revenir sur le séminaire du réseau des élus de novembre dernier. Le thème était « bien comprendre sa retraite » et je tiens à souligner la qualité des interventions. Ce thème d'actualité a suscité de nombreux échanges parmi nos élus.

Les séminaires sont des temps forts de notre vie d'élus MSA. Chaque année nous organisons 2 séminaires portant sur des sujets d'actualités et nous essayons de trouver des thèmes originaux. Le premier de 2023 traitait de la santé par l'activité physique. Une équipe de Kiné Form et Santé avec qui nous collaborons dans la

prévention des risques professionnels est venue animée ce séminaire. Ainsi il en est ressorti que « L'homme doit être davantage responsable de son corps, de sa santé et de ce qu'il lui arrive ! ». Cette notion permet de tendre vers le zéro TMS (Troubles Musculo-Squelettiques), et vers le Bien Être au travail.

Pour rester dans le thème de la prévention, nos équipes de la vie institutionnelle et de la prévention des risques professionnels animent en collaboration avec les échelons locaux des sessions de formation sur l'élaboration du Document Unique. Ces formations sont très prisées, tout comme les journées de Vérification Générales Périodiques (VGP) sur les engins de levage.

Autre domaine de la prévention est la sécurité aux abords des lignes électriques. Depuis 2010, la MSA Marne Ardennes Meuse est engagée dans un partenariat avec ENEDIS (ERDF à l'époque) pour prévenir les risques des travaux agricoles à proximité des lignes et réseaux électriques. Depuis plusieurs années cet engagement se fait aussi auprès de RTE. Deux conventions ont déjà été signées avec les Ardennes puis la Marne il y a quelques années. Il ne manquait plus que la Meuse et c'est désormais chose faite puisque en 2023 le besoin de couvrir ce département s'est fait ressentir suite à un accident survenu en 2022 avec une benne sous une ligne électrique à Jubécourt.

La MSA Marne Ardennes Meuse a déjà réalisé un certain nombre d'actions comme la création de pictogrammes qui informent les conducteurs sur le gabarit de leurs engins ou la réalisation de fiches de chantier avec descriptif de parcelles. La formation des salariés et exploitants agricoles par nos conseillers fait également partie de nos actions régulières sur le terrain.

Nous apportons également un soutien financier à l'équipement de machines automotrices de détecteurs de lignes électriques aérienne.

Toutes ces actions sont aussi et surtout complétées par le partenariat et les échanges réguliers entre nous (MSA, ENEDIS, RTE) afin de signaler les remontées des adhérents ou analyser les incidents survenus.

Les interventions combinées en milieu scolaire ou lors de démonstrations agricoles constituent des bons exemples de ce partenariat.

Toujours sur le volet formation, nous accompagnons nos adhérents à l'utilisation du nouveau TESA (Titre Emploi Saisonnier Agricole). Ce nouveau TESA, qui je le rappelle est porté par la MSA, a été adapté aux nouvelles exigences réglementaires et est opérationnel depuis le 1 janvier. Très prisé en MAM, notamment chez les viticulteurs qui ont d'ailleurs été associé dans la refonte du TESA.

En prévision de l'évolution du TESA, dès le mois de décembre, nous avons proposé des réunions d'informations et des webinaires. Ces réunions et webinaires ont été prises d'assaut. Face à cette demande des employeurs et tiers-déclarants, ces formations vont s'étaler tout au long de l'année 2024.

Je reviens brièvement sur notre présence sur les foires de Châlons, Verdun et Sedan. Un des temps fort a été l'organisation sur la Prévention du Mal Être Agricole (PMEA) citée plus haut. Différentes thématiques ont été proposées sur notre stand que ce soit en santé sécurité au travail, action sociale et protection sociale. Ces rendez-vous qui sonnent la rentrée de septembre permettent d'échanger avec nos adhérents, nos élus et les collaborateurs de la caisse. Dans trois mois nous nous retrouveront encore sur ces 3 foires, ainsi qu'au VITI-VINI avec nos collègues de Sud Champagne et de Picardie.

Concernant l'évolution de notre parc immobilier, je ne vous cache pas que c'est un travail de longue haleine. Tout d'abord l'hôtel Vauban à Verdun où sont hébergés nos services est en vente et le Ministère de la Justice s'est manifesté comme acquéreur. La recherche d'un endroit pour accueillir nos services est en cours et semble aller dans le bon sens. La situation devrait se débloquer au cours de cette année et je ne manquerai pas de vous en faire part. Un autre lieu fera l'objet d'un changement d'adresse : le bureau de Vitry-le-François. Le bail arrivant à terme fin 2024, nous devons changer de lieu d'accueil. La recherche d'une solution est également en cours et la situation devrait elle aussi se débloquer prochainement. Concernant les travaux d'aménagement du bureau de Châlons (propriété de la Chambre d'Agriculture) et le site de Charleville, les démarches sont actées et les chantiers démarreront en 2025.

Dans un an, du 5 au 16 mai 2025, après les élections des chambres d'agriculture en janvier Salariés, Exploitants, Employeurs de Main-d'œuvre ou Retraités sont invitées

à élire 13 760 délégués cantonaux de la MSA pour un mandat de cinq ans. Ces élus, vos représentants, incarnent notre régime de protection sociale.

Chez nous en MAM, ce sont un peu plus de 400 délégués qui seront à renouveler et qui seront amenés à élire ensuite les Administrateurs de votre MSA. La prochaine Assemblée Générale sera donc électorale.

Au-delà de cette élection, l'enjeu est de préserver la particularité de notre régime. Le mutualisme, tout comme le guichet unique, est un atout majeur. C'est un modèle démocratique, moderne et solidaire, adapté à l'évolution de notre société.

Le mutualisme donne un cadre permettant d'agir au plus près des besoins de nos adhérents sur nos territoires ruraux. Vous jouez un rôle clé dans la vie de notre Institution, je vous invite toutes et tous à vous mobiliser, à en parler autour de vous et bien sûr à vous représenter.

Dans un contexte où l'agriculture fait face à de nombreux défis, il est capital de renforcer et pérenniser notre régime de protection sociale. En participant activement à ces élections, nous consolidons notre démocratie mutualiste. Je suis sûr que vous serez au rendez-vous. Je ne dirai qu'un seul mot : MERCI !

MERCI pour votre implication, MERCI d'être là.

Plus largement, j'adresse au nom du Conseil d'Administration des remerciements à l'ensemble des collaborateurs de la MSA qui agissent, chaque jour, au service de l'ensemble des adhérents. J'y associe bien volontiers l'ensemble des membres de l'équipe de direction, emmenée par Anne Dal Molin notre Directrice, pour la disponibilité dont ils font preuve et pour la qualité des relations de travail que nous entretenons.

Enfin pour terminer, je remercie Frédéric Chiny le 1<sup>er</sup> Vice-Président, les Présidents de commissions, ainsi que l'ensemble du Conseil d'Administration.

Sans plus attendre je laisse la parole à Etienne pour la suite de nos travaux.

Je vous remercie de votre attention.